

COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 JUN 2023

OBJET : CREATION D'UN GUIDE DESTINÉ A PROMOUVOIR LE TISSU ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PASQUALE PAOLI

DE 2023- 042

Nombre de conseillers

En exercice : 60 Quorum : 31
Présents : 21
Absents : 23
- dont ayant donné pouvoir : 16
Votants : 37
-dont « pour » : 30
-dont « contre » : 0
- Abstentions : 7
- Non participations : 0

Le jeudi 15 juin 2023 à 16h00,
le conseil communautaire de la Communauté de Communes Pasquale Paoli, convoqué le 09 juin 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

Présents :

BERTINI Jean Marcel BRIGNOLE Jean COGNETTI TURCHINI Catherine COGNETTI Vincent COSTA Jacques	FERRARI Blaise GIUDICELLI Jean NASICA Pierre OLMETA Pierre ORSINI François	ORSONI Pierre RENUCCI Franck ROCCHI Ange Toussaint SALICETI Nicolas SARGENTINI François SOUSTRE Frédéric	TADDEI Pierre TAFANELLI Jean Baptiste TOMASINI Jacques André VENTURINI Simon VESPERINI Clara
--	--	---	--

Absents avant donné pouvoir :

ACQUAVIVA François (à Saliceti Nicolas) ALBERTINI Lucie (à Venturini Simon) ALBERTINI -COLONNA Nicolette (à Cognetti-Turchini Catherine) BARTOLI Marc (Ferrari Blaise)	BRUNEL Jean Pierre (Taddei Pierre) BRUSCHINI Pierre (à Orsoni Pierre) CASANOVA David (à Brignole Jean) CASAROMANI Marie Thérèse (à Cognetti Vincent)	FRANCESCHETTI Bernard (à OImeta Pierre) GERONIMI Pierre Marie (à Vesperini Clara) GUIDICELLI Mathieu (à Sargentini François) MORACCHINI Christian (à Costa Jacques)	NEGRONI Jérôme (à Soustre Frédéric) PASQUALINI Jean-Félix (à Tomasini Jacques André) SIMONPIERI Maria Catherine (à Tafanelli Jean-Baptiste) VINCENSINI Augustin (à Renucci Franck)
---	---	--	---

Absents :

ACQUAVIVA Mathieu ALBERTINI Pierre François ANTONIOTTI Serge BERNARDI François Albert CIATTONI Michel COSTA Lucien	FILIPPI Jean François GIAMARCHI Jean Marc GILLET VITTORI Stéphane GUIDICELLI Maria LECA Jacques LESCHI Pierre	MARIANI Mathieu MARTINETTI Antoine MAESTRACCI Jean Félix PACCIONI Sylvestre PASQUALINI Gilles POLIDORI Christiane	POLIDORI Michel RENUCCI Jean ROSSI Alexandre SALVIANI Pierre Paul SIMONPIETRI Antoine
---	--	--	---

SECRETARE DE SEANCE : CATHERINE COGNETTI TURCHINI

LE QUORUM N'AYANT PAS ÉTÉ ATTEINT LORS DE LA SÉANCE DU 09 JUN 2023, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ÉTÉ DE NOUVEAU CONVOQUÉ LE JEUDI 15 JUN 2023 À 16H00 ET PEUT DÉLIBÉRER VALABLEMENT SANS CONDITION DE QUORUM.

Le Président propose au conseil communautaire de réaliser une guide sera destiné à mettre en valeur les artisans, commerçants, restaurateurs, hôteliers, agriculteurs, professions libérales et de santé, clubs sportifs et de loisirs ainsi que les associations du territoire.

Ce projet aura vocation à mettre en valeurs l'activité économique du territoire.

Il présente un coût estimatif du projet qui s'élève à 18 745 € HT.

Le Président propose de solliciter l'aide financière de la Collectivité de Corse selon le plan de financement suivant :

Plan de financement	MONTANT DE L'OPERATION : 18 745 € H.T.	
CdC 80 % (Dotation)	14 996 €	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 02B-200073138-20230615-2023-042-DE
CCPP 20 % + TVA	3 749 € HT + TVA	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 22/06/2023 Affichage : 22/06/2023



Pour l'autorité compétente par délégation

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

DECIDE :

Par 30 voix Pour Contre 7 Abstentions Non participation

- d'adopter le plan de financement ci-dessus,
- de solliciter la participation financière de la Collectivité de Corse,
- d'autoriser le président à signer tout document relatif à ces demandes de subvention,
- d'inscrire au budget général les crédits nécessaires à l'opération.

*Les signatures sont au registre des délibérations,
Omessa, le 15/06/2023*



Le Président François SARGENTINI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20230615-2023-042-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2023

Affichage : 22/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 21

VOTANTS : 37

DÉLIBÉRATION N 2023-042

réf. C-IMP SA

Devis N°0623-26663

Biguglia, le vendredi 2 juin 2023

Cher client,

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de notre meilleure offre ci-après.

Désignation : Brochures ACTION ECONOMIQUE ET SOCIALE

Intitulé : Intérieur

**Descriptif : 21,0 x 29,7 cm à la française
48 pages**

Pré-presses : Fichier PAO fourni par vos soins

Papier : Couché moderne mat 115 g/m2 Novatech Matt 100 % PEFC Certified 548339 45,0 x 64,0

Impression : R° Quadri / V° Quadri

Façonnage : Coupe au format

Intitulé : Couverture

Descriptif : 42,3 x 29,7 cm (format ouvert)

Papier : Couché moderne brillant 150 g/m2 PAQUET

Impression : R° Quadri / V° Quadri

Façonnage : Brochures 2 Points Métal

Quantités	Prix € HT	Prix unitaire	Poids
4 000 ex.	5 232,00	1,308	198,8 g (840,933 kg)
6 000 ex.	6 753,00	1,125	1260,849 kg

Nous vous remercions pour votre demande et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs. Cordialement,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20230615-2023-042-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2023

Affichage : 22/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

Imprimerie SAMMARCELLI Z.A.U. Tracone - Canale Di Melu
20620 Biguglia 04 95 30 01 80



Entreprise individuelle - SIREN : 434687786 - DEVIS

Yannick CAMPO

Valrose 20290 Borgo - Tél : 0626540650

SIRET : 43468778600021

Code Banque : 14607 Code guichet : 00504 N° Compte : 86019165014 Clé : 91

Adressé à :

Communauté de Communes PASQUALE PAOLI

Devis : 000-02-24/05/2023

Date 24/05/2023

DÉSIGNATION

Réalisation d'un guide intercommunal et touristique pour la Communauté de Communes

Comprenant :

- La rédaction des textes et des articles
- La mise en page (réalisée avec un sous-traitant l'opération du prestataire)

Rédaction des textes : Quantité : 1 = 80 euros HT la page A4

52 pages = 4 160 euros HT

Mise en page = 50 euros HT la page A4

52 pages = 2600 euros HT

MONTANT Total HT – 6760 €

TVA 20.0% - 1352,00 €

TOTAL : 8112,00 €

Conditions de paiement : 30 jours dès réception de la prestation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20230615-2023-042-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2023

Affichage : 22/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

